

INTERDICTION DU FOU

| | |
|-------------|---|
| Incantation | 1 action simple |
| Composantes | V, G, M |
| Portée | 3 m (2 c) |
| Zone/Cible | émanation sphérique de 3 m (2 c) de rayon centrée sur le lanceur de sorts |
| Durée | concentration |
| JS | Volonté partiel |
| RM | oui |

À force de singeries et de démonstrations, le personnage crée une zone protégée qui affecte négativement les ennemis qui tentent d'y pénétrer. Quand un adversaire entre dans cette zone, il doit immédiatement faire un jet de Volonté. S'il échoue, il est confus tant qu'il se trouve dans la zone d'effet et pendant 1 round après l'avoir quittée. S'il réussit son jet de sauvegarde, il est chancelant tant qu'il reste dans la zone et pendant 1 round après l'avoir quittée.